

Discussions bilatérales Canada-États-Unis sur la biotechnologie agricole

Lettre à l'intention des intervenants

Le 5 janvier 1999

Monsieur ou Madame,

Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sont heureux d'annoncer que des progrès appréciables ont été réalisés lors de récents entretiens bilatéraux sur la biotechnologie agricole.

Les 15 et 16 juillet derniers, des agents de réglementation du Plant Health Inspection Service (APHIS) du Département de l'Agriculture des États-Unis ainsi que de l'ACIA et de Santé Canada se sont réunis en vue de comparer et autant que possible harmoniser les composantes du processus réglementaire d'évaluation des végétaux transgéniques ayant trait à la caractérisation moléculaire. Les objectifs et résultats précis de cette réunion sont résumés dans un rapport disponible dans les sites web de l'ACIA (<http://www.cfia-acia.agr.ca>) et de Santé Canada (<http://www.hc-sc.gc.ca/datahpb/datafood>).

Les organismes participants ont convenu de plusieurs points quant aux éléments essentiels de caractérisation génétique moléculaire qu'ils doivent évaluer avant la commercialisation d'un végétal transgénique. L'Annexe I résume les ressemblances et différences existant à cet égard entre les organismes canadiens et américain. Cette annexe aidera les requérants à préparer et présenter les données voulues lorsqu'ils demandent l'approbation réglementaire d'un végétal transgénique, au Canada et aux États-Unis, aux fins de production agricole ou de commerce.

Les organismes de réglementation canadiens et américain encouragent fortement les requérants à produire une demande de type conjoint, qui sera plus facile à examiner concurremment dans les deux pays. Pour coordonner une telle demande, consulter Dr Morven McLean, de l'ACIA, au (613) 225-2342, Mme Karen McIntyre, de Santé Canada, au (613) 952-7322, et Mme Rebecca Bech, de l'APHIS, au (301) 734-8896.

La réunion a aussi permis aux organismes participants de s'entretenir et de fixer des priorités en ce qui concerne les futurs sujets de coopération et d'échange d'information visant à faciliter la commercialisation sécuritaire des végétaux transgéniques et à accélérer leur examen. Nous sommes déjà en train d'élaborer des lignes directrices sur les bonnes pratiques de laboratoire s'appliquant aux diverses techniques analytiques utilisées pour produire les données justificatives ayant trait à la caractérisation génétique moléculaire. Nous comptons en outre étudier des processus qui permettront de simplifier l'importation de produits transgéniques destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et d'échanger de l'information sur les critères de cueillette des données et d'évaluation du risque environnemental. Ces activités pourraient aboutir à la reconnaissance réciproque de nos futures évaluations de cultures transgéniques.

L'ACIA et Santé Canada font une promotion active de la présente entente et espèrent qu'elle servira de modèle à d'autres pays ou régions, ce qui facilitera l'harmonisation internationale de la réglementation des végétaux transgéniques. Les deux organismes, en collaboration avec les principaux partenaires commerciaux du Canada et les divers intervenants, continueront à étudier divers mécanismes propres à assurer un niveau approprié de surveillance réglementaire, en vue de faciliter l'introduction sécuritaire de végétaux transgéniques aux fins de production agricole et de commerce.

Paul Mayers
Directeur p.i.
Bureau des dangers microbiens
Direction des aliments
Santé Canada

Grant Watson
Directeur associé
Section des variétés
Direction des produits végétaux
Agence canadienne d'inspection des aliments